

**MAIRIE
de
BLIGNY SUR OUCHE**

21360

☎ 03 80 20 11 21
Fax 03 80 20 17 90

L'an deux mil dix-sept, le cinq décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Denis MYOTTE, Maire

Étaient présents : MYOTTE Denis, MANTEL Denis, PITOISET Nathalie, PACAUT Annick, BOUGENEAUX Lucette, FLEUROT Jean-Luc, ANDRE Philippe, SIMONNET Florian, FAVELIER Marie-Odile, LACROIX Jean-François, BOULEY Sylvie.

Était absent (excusés) : BAROT Franck

Procuration : CAROLINE Carole, PEQUEGNOT Stéphanie, LACAZE Jean

Secrétaire de séance : BOULEY Sylvie

1) TARIFS 2018

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'appliquer les tarifs suivants à partir du 01.01.2018 :

CONCESSIONS CIMETIERE ET COLUMBARIUM

- **concessions de cimetières :**
 - 30 ans : **170 €**
 - 50 ans : **270 €**
- **concession d'une case dans le columbarium, chaque case pouvant recevoir 2 urnes :**
 - 15 ans : **190 €**
 - 30 ans : **340 €**

LOCATION SALLE DES FETES :

	Habitants	
	Bligny	Extérieur
Salle des fêtes pour bal, repas, mariage, réunion avec repas	300 €	500 €
Salle des fêtes pour manifestation culturelle ou de loisirs, vin d'honneur	175 €	175 €
Salle des fêtes pour petite manifestation	30 €	30 €
Chauffage grande salle	90 €/jour	

DROITS DE PLACE MARCHÉ ET FOIRE FETE PATRONALE (tarifs inchangés)

- Petit camion type camion d'alimentation : **5 € par jour**
 - Autre stand : **1 € le mètre linéaire**
 - Gratuité des emplacements du marché hebdomadaire les mois de novembre, décembre, janvier, février
 - Les exposants devront évacuer leurs déchets
 - Gros camions : **40 €**
 - Fête patronale emplacement gratuit. Une caution de 100 € sera demandée pour l'ensemble des forains et restituée après état des lieux.
- Branchement d'eau : **5 € par semaine et par caravane** (sur l'esplanade de la gare).

REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC : (tarifs inchangés)

• <u>CAFE DU CENTRE</u>	
Terrasse couverte (25 m ²)	115 €
Terrasse extérieur (56 m ²)	196 €
• <u>VAL D'OUCHÉ</u>	
Terrasse couverte (58 m ²)	266,80 €
Terrasse extérieure (25 m ²)	87,50 €

CAMPING :

Taxe de séjour (campeur + 18 ans)	0.20 €
Campeur + 16 ans	2.70 €
Enfant jusqu'à 16 ans	1.40 €
Voiture	2.80 €
Emplacement tente ou caravane	2.60 €
Camping car	5,50 €
Forfait électricité 6A	3.00 €
Animaux	gratuit
Garage mort été	5.50 €
Location longue durée mini 1 mois (limité à 10 emplacements)	200 €/ mois
Plateforme service camping car (gratuit si location ou emplacement)	15 €

FRAIS DE CHAUFFAGE 2017 – LOGEMENTS 1 ET 2 PLACE DE L'HOTEL DE VILLE

Monsieur le Maire présente au conseil municipal l'état de consommation de fioul pour les logements du bâtiment de la mairie pour l'année 2017.

Il a été consommé 2 436 l au prix de 0,71 €/litre TTC

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide que les charges de chauffage pour l'appartement n°1 seront de 1 160 litres et pour l'appartement n° 2 de 1 276 litres au prix de 0.71 €/litres pour 2018.

TARIF EAU – ASSAINISSEMENT (HT) (tarifs inchangés)

<u>EAU</u>	
abonnement tout usager	30 €
consommation (le m ³)	1,85 €
<u>ASSAINISSEMENT</u>	
Par m ³	0,85 €
<u>LOCATION COMPTEURS</u>	
12 mm	12 €
15 mm	14 €
20 mm	15 €
25 mm	17 €
40 mm	22 €
50 mm	31 €
60 mm	34 €
<u>TAXE RENOUVELLEMENT RESEAU</u>	0,05 €

6) AIDE CCAS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'aide formulée par un habitant de Bligny et étudiée par la commission CCAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de donner un avis défavorable à cette demande.

Pour extrait conforme en mairie
Le 8 décembre 2017
Le Maire